

QUARTIERS SUD LE MANS - RUAUDIN

**La lettre d'informations de Christophe Council,
votre Conseiller général, Adjoint au Maire du Mans**



POUR ME RENCONTRER

Le vendredi à 13h30 :

- 1^{er} vendredi du mois
Salle Henri Barbin – Pontlieue
Boulevard Jean-Jacques Rousseau
- 2^e et 4^e vendredi du mois
Maison pour tous Jean Moulin
Rue Robert Collet
- 3^e vendredi du mois
Centre social des Quartiers Sud
Boulevard des Glonnières

Le samedi matin :

- Marché Cité des Pins à 9h30
- Mairie de Ruaudin à 10h30
(1^{er} samedi du mois seulement)

☎ 02 43 54 72 24
02 43 47 37 37

✉ Hôtel de Ville
72039 Le Mans cedex
ch.council@wanadoo.fr

**BLOG-NOTE & SITE
INTERNET CANTONAL**
www.ch-council.com

Les paradoxes du Conseil général

Dans quelques jours, vous recevrez votre Taxe d'habitation 2009. Attendez-vous à une surprise de taille... dans la case "montant à payer".

En effet, alors que les communes du Mans et de Ruaudin ont voté une augmentation raisonnable des taux d'imposition (de 2 à 3,5 %), les élus UMP du Conseil général ont décidé de nous imposer des augmentations totalement déraisonnables : + 33 % au Mans et + 31 % à Ruaudin alors que dans le même temps, la part départementale de la Taxe d'habitation baissera dans 211 communes rurales du département.

Faire payer les familles et les habitants des villes, tout en épargnant les habitants de la zone rurale est l'exploit auquel est parvenu la majorité UMP du Conseil général.

Cette manœuvre politicienne pourrait prêter à sourire si dans le même temps le Conseil général soutenait massivement les projets développés dans notre canton. Ce n'est malheureusement pas le cas puisque Le Mans est bien souvent exclu des aides du Conseil général. Ainsi, sur l'ensemble des projets menés par la municipalité, seul le Gymnase des Glonnières a été soutenu financièrement par le Département. Nous n'avons rien obtenu pour le Pôle associatif, la Médiathèque, le Pôle de services du Centre social ou encore la Maison de quartier du Maroc.

À Ruaudin, la situation est pire encore puisque la majorité UMP a décidé de supprimer l'ensemble des aides au bénéfice de la commune de Ruaudin pour sanctionner sa volonté de ne pas appartenir à une Communauté de communes.

À la tête du groupe des élus de gauche du Conseil général, j'ai vivement combattu ces décisions des élus UMP, mais en vain. En démocratie, la majorité est libre de ses choix mais devra rendre des comptes. À vous de juger...

En tout cas, vous pouvez compter sur ma détermination à faire entendre votre voix au Conseil général pour défendre les intérêts de notre canton.

Cordialement.

Les dossiers du canton

Pour que le temps des constructions succède au temps des démolitions...

Les conclusions du dernier recensement de la population ont mis en évidence une diminution de la population dans les Quartiers Sud du Mans (- 847 habitants en dix ans). Ce constat est clairement lié aux démolitions de logements intervenues à Jean Bart et aux Glonnières. On commence à mesurer les effets de cette évolution avec la disparition de commerces de proximité ou encore la fermeture de classes dans les écoles. C'est la raison pour laquelle je plaide pour que le temps des constructions succède au temps des démolitions. J'ai enfin le sentiment d'avoir été entendu puisque de nombreux projets de construction de logements sont désormais en œuvre ou en projets :

Vauguion : Construction de 102 logements locatifs intermédiaires et collectifs par Le Mans Habitat à



l'emplacement des anciennes tours Jean Bart. Le chantier est en cours et les premiers logements seront livrés en 2010.

Maroc : La Mancelière Logement vient de lancer la restructuration des logements des rues Calmette et Albert Thomas. Ce projet prévoit la démolition de 20 logements, la construction de 38 nouveaux logements et la transformation de 14 logements en 7 logements. Par ailleurs, dans le cadre du programme de rénovation urbaine, la Foncière Logement prévoit la construction d'un petit immeuble de 22 logements à l'emplacement du Château d'eau.

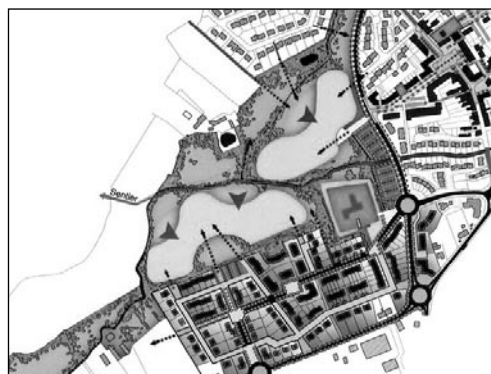
Guetteloup – Fouillet : Le projet d'éco-quartier sur le secteur du Fouillet poursuit sa lente gestation. L'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée d'affiner et mettre en musique le projet vient tout juste d'être choisie. Le programme prévoit la construction de 440 logements en maisons individuelles, maisons de ville ou petits immeubles collectifs. L'arrivée de la caserne des Pompiers de Pontlieue en bordure de l'avenue Jean Mac est par ailleurs actée par le Conseil général.

Pontlieue : Construction de 80 appartements par Le Mans Habitat à l'entrée de la place du marché sur l'avenue Georges Durand. Un programme placé sous le signe du développement durable puisque le bâtiment sera équipé de 43 capteurs solaires. Le chantier commencera dans les prochains mois.



À l'image de ce qui s'est fait sur l'avenue Jean Jaurès, ce projet préfigure d'autres constructions qui pourraient voir le jour à proximité du tramway à l'emplacement des anciennes fermes délabrées de l'avenue Durand ou encore à l'emplacement du magasin Noz. Un projet est également à l'étude à l'emplacement des maisons murées de la Rocade au niveau de l'autopont.

Ruaudin : la ZAC du Grand Plessis permettra dans les prochaines années la construction de 200 logements dont 48 logements sociaux dans la partie la plus proche du centre de la ville. Ce secteur aura également une vocation de loisirs puisque l'aménagement de deux plans d'eau et la construction d'une nouvelle salle de fêtes sont prévus.



Retrouvez le détail de tous ces projets sur le site internet cantonal, rubrique : « dossiers du canton »

Le Gymnase des Glonnières... ouvre le bal des inaugurations.

Après plusieurs mois de travaux le Gymnase des Glonnières est désormais opérationnel. Inscrite au programme de rénovation urbaine, cette opération a permis la réhabilitation intérieure du gymnase existant pour les sports collectifs et la construction d'une extension comprenant un mur d'initiation à l'escalade de 6 mètres de hauteur, une salle de 140 m² pour pratiquer la gymnastique, les arts martiaux, la danse et une salle de 140 m² pour la pratique de la musculation et du tennis de table. L'inauguration du gymnase, le 4 septembre dernier a permis aux associations et habitants du quartier de découvrir les possibilités qu'offre ce nouvel équipement

Dans les semaines qui viennent, les Quartiers Sud seront encore à l'honneur avec l'inauguration de l'extension du Pôle de services du Centre Social, les espaces extérieurs du Pôle associatif Coluche ou encore la Médiathèque Sud.



Le mur d'escalade, un nouvel espace sportif à découvrir dans les Quartiers sud du Mans

Plus de 500 personnes reçues dans mes permanences

De septembre 2008 à juin 2009, conformément à mes engagements de proximité j'ai tenu 66 permanences sur 5 sites différents du canton. Je n'ai jamais reçu autant de monde que cette année avec 541 visiteurs.

Certains, ils sont rares, viennent juste discuter ou demander un renseignement mais la très grande majorité (64 %) souhaite me faire part de leurs difficultés personnelles (emploi, logement ou autres)... et ils sont, malheureusement, de plus en plus nombreux.

Le Conseil cantonal pour faire vivre le débat

Ces derniers mois, le Conseil cantonal a continué à se réunir à un rythme régulier pour débattre de ce qui fait la vie de notre canton.

Le 4 décembre, nous avons ainsi passé en revue les 22 projets en cours dans les Quartiers Sud et à Ruaudin : construction de nouveaux logements ou équipements, aménagements des espaces extérieurs, zone d'activités... autant de dossiers examinés à la loupe par les membres du Conseil.

Soirée chiffres le 19 mars avec la présentation des budgets des collectivités locales et la répartition des dotations cantonales aux associations.

Enfin le 11 juin, en présence des responsables des chantiers d'insertion du canton, nous nous sommes penchés sur les politiques d'insertion à l'occasion de la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active amené à remplacer le RMI et l'API.



L'action des Chantiers d'insertion du canton examinée par les membres du Conseil cantonal

Prochain Conseil cantonal

Jeudi 8 octobre 2009 – 20 h 30
MPT Jean Moulin

À l'ordre du jour : l'impact de la politique régionale sur notre canton en présence de Patrick DELPECH, Vice-président de la Région Pays de la Loire.

Vous pouvez retrouver le compte-rendu et les dossiers préparatoires de chacun de ces conseils sur le site internet cantonal, rubrique "Conseil cantonal".

Huit visites de quartier pour vous écouter

D'octobre à juin, j'ai organisé ou participé à 8 visites de quartier afin de prendre note de nombreuses doléances et évoquer le quotidien de nos quartiers.

Lors de chaque visite, je suis systématiquement interpellé sur le même type de questions : les problèmes de tranquillité publique, la question de la propreté et enfin le sujet non moins compliqué de la circulation et du stationnement. Ces exemples montrent combien il devient compliqué de vivre en société quand quelques personnes ne respectent plus les règles du savoir vivre ensemble... cela doit d'ailleurs renvoyer chacun d'entre nous à sa propre attitude.



Visite de quartier au Vert Galant (20 avril)



Visite de quartier à Vauguyon (25 octobre)

Petit compte-rendu des deux dernières visites

27 juin – Pyramides – Gounod

Visite de quartier sur un petit secteur mais les doléances étaient nombreuses... au premier chef la question de l'entretien des espaces extérieurs et la circulation problématique sur la rue des Pyramides. Les riverains souhaitent la mise en place d'un sens unique... pourquoi pas, mais le risque est grand de voir les automobilistes accélérer. En tout cas la question est à nouveau posée et à l'étude.

11 juin – Rue de Guetteloup

À la demande des habitants du début de la rue de Guetteloup, nous nous sommes réunis pour évoquer les problèmes générés par le Pôle Santé Sud : circulation, nuisances sonores. Force est de constater que si le Pôle Santé est une réussite, il a aussi considérablement modifié le mode de vie des habitants du quartier. Ayant pris note des problèmes, je me suis engagé à travailler avec les services techniques de Le Mans Métropole et les responsables du site pour trouver des solutions aux doléances justifiées des riverains.

Pour retrouver les comptes-rendus et les dates des prochaines visites de quartier, rendez-vous à la rubrique "dialogue et proximité" du Site internet cantonal.

Soutenir la vie associative

25 059 € pour 61 associations du canton en 2009

Chaque Conseiller général dispose de dotations à répartir entre les associations de son canton soit 25 055 € nous concernant. Pour la douzième année consécutive, j'avais choisi de répartir ces dotations avec les membres du Conseil Cantonal lors de sa séance du 19 mars. Au final, 59 associations ont ainsi été retenues pour bénéficier d'un soutien financier en 2009.

La tradition veut également que chaque année, la remise des subventions soit l'occasion pour les dirigeants des associations subventionnées et les membres du Conseil cantonal de découvrir un nouveau site du Canton. Après le Vélodrome en 2008, nous avons découvert les nouvelles installations de la MJC (gradins de la salle de spectacle et nouveau hall) et visité le chantier de la Médiathèque Sud qui ouvrira ses portes dans quelques mois.

28 associations sportives du canton ont ainsi bénéficié d'une enveloppe de 12 505 € dont 20 % étaient destinés à soutenir des projets exceptionnels :

- 350 € à l'Amicale des écoles de Ruaudin pour célébrer les 20 ans du Gala de danse
- 300 € à l'Association sportive du Collège Le Ronceray pour la participation à la finale des Championnats de France UNSS
- 350 € à l'Avenir sportif de Ruaudin pour une sortie d'échanges entre écoles de foot
- 350 € à la Gymnastique volontaire L'eau vive pour l'ouverture de nouveaux cours
- 200 € à La Savate Mancelle pour permettre aux licenciés du club de participer à une compétition
- 200 € à Le Mans Association Triathlon 72 pour faciliter l'accès des jeunes au Triathlon
- 350 € aux Ailes du Maine Planeur pour des équipements de sécurité
- 350 € à la section Karaté de la MJC Plaine du Ronceray pour favoriser l'accompagnement des jeunes pratiquants.



Photo de famille sur les marches de la MJC après la remise des subventions

Par ailleurs, 12 554 € ont été attribués aux projets culturels portés par 33 associations dont 5 nouvelles :

- 250 € à l'Association des Parents d'élèves des écoles Blériot et Picasso
- 200 € à la Brigade d'intervention de Magie – Dacapo 72
- 200 € à l'Harmonie des Chemins de fer pour son équipement
- 100 € à la Maison de l'Europe
- 300 € aux Petits débrouillards

Pour découvrir toutes les associations bénéficiant d'une subvention cantonale en 2009, rendez-vous sur le site internet cantonal rubrique "Soutien à la vie associative"

22 000 € pour soutenir les projets d'équipement des associations du canton

À mon initiative, le club de cyclisme Le Mans Sarthe Vélo a bénéficié d'une subvention de 4 000 € lui permettant de se doter de nouveaux vélos pour l'équipe juniors créée en 2009 et ainsi favoriser l'émergence de nouveaux talents dans l'univers de la Petite reine.

Ce projet a été soutenu dans le cadre d'une nouvelle dotation cantonale de 22€ destinée à aider les projets d'investissements portés par les communes ou les associations.

D'autres projets sont également en cours de validation :

- 10 000 € à la commune de Ruaudin pour l'aménagement d'une garderie dans les locaux scolaires ;
- 1 700 € au Centre d'Information sur les droits des Femmes pour l'achat d'ordinateurs portables pour tenir des permanences décentralisées dans les quartiers ;
- 550 € à l'amicale CNL Vauguyon pour équiper son local en matériel informatique.

Pour plus de renseignements, sur les modalités d'obtention d'une aide pour votre projet d'équipement, vous pouvez contacter le 02 43 54 74 79.



Présentation du nouveau matériel de l'équipe Juniors Le Mans Sarthe Vélo